



UNION COSNOISE SPORTIVE GYMNASTIQUE

ucsgymnastique@orange.fr

<http://club.sportsregions.fr/ucsgym>

Protocole sanitaire de reprise

En complément des recommandations des pouvoirs publics, du cahier des charges élaboré par le ministère des sports, des directives de la Fédération Française de Gymnastique et de la ville de Cosne, l'UCS Gym a rédigé ce document pour expliquer les règles de bonne conduite à appliquer pour la reprise des activités gymniques dans la salle André Bouchet.

Les consignes sanitaires

L'UCS Gym propose une organisation spécifique à la situation, avec des gestes barrières, une limitation du brassage des individus, une distanciation physique et un protocole médical

Gestes barrières

Port du masque obligatoire pour les intervenants

Mise en place de gel hydroalcoolique pour les intervenants

Aucun contact physique entre les individus présents dans le bâtiment. Distance de sécurité sanitaire de 1m.

L'entretien des locaux par les agents d'entretien municipaux ne sera pas renforcé (identique tous les matins). De même il n'y aura pas d'entretien supplémentaire en fin de journée (après les groupes scolaires)

De ce fait, il faudra aérer les locaux avant et à la fin de chaque utilisation (environ 15 minutes). effectuer des opérations succinctes de désinfection à l'aide d'un produit désinfectant (les poignées de porte....) avant vos différents entraînements.

Dans le cadre du protocole sanitaire et de l'utilisation du praticable de la salle de gym du COSEC, la bâche du praticable sera désinfectée tous les mardis et jeudis matins par les agents d'entretien municipaux.

Protocole médical

Chaque pratiquant doit se surveiller ou être surveillé par ses parents et prendre les mesures nécessaires en cas de symptômes (fièvre, toux, mal de gorge, perte du goût)

Signalez, dans les plus brefs délais, tout cas suspect à l'UCS Gym.

Une liste de présence des participants sera établie à chaque séance

Je fais de la gym, je viens

Directement en tenue et cheveux attachés

Avec un sac dans lequel je mets mes affaires inutiles pour la séance

Avec des mouchoirs jetables

Avec une bouteille d'eau ou une gourde étiquetée à mon nom

Avec un récipient individuel pour sa magnésie (sac congélation réutilisable)

Une petite bouteille de gel hydroalcoolique

Circulation dans le gymnase

L'accès aux vestiaires est autorisé tout en limitant les effectifs ainsi que la durée de passage dans cette zone. L'utilisation des vestiaires doit se faire dans le respect de la distanciation physique.

En début de séance l'accès à ceux-ci se fera la salle d'entraînement. En fin de séance les gymnases quitteront les vestiaires par le couloir.

Temporairement toutes les parties communes du gymnase sont interdites aux non licenciées et aux accompagnants des gymnastes.

Tant que la météo le permettra, les inscriptions et toutes autres gestions administratives se feront dans le sas d'entrée.

Toute personne âgée de 11ans et plus ne peut pénétrer dans le gymnase s'il n'est pas porteur d'un masque.

Spécificité groupe éveil gymnique

Pour facilité la séparation, et le déshabillage des enfants les accompagnants seront autorisés à pénétrer dans le gymnase durant 5 mn tout en respectant le sens de circulation défini ci dessus. Ils devront ensuite sortir du bâtiment, et retour autorisé à la fin de la séance.